SAINT THOMAS de CONAC

N° 1 - 2018

BULLETIN MUNICIPAL

Mairie de Saint-Thomas de Conac
2, place des anciens combattants
17150 Saint-Thomas de Conac
Tél. 05.46.86.03.40

Le mot du Maire

La transition énergétique nous a conduits à repenser le chauffage de la salle des fêtes jusque là électrique, de la mairie, des salles associatives chauffées au gaz.

Une chaufferie bois est en cours de montage elle alimentera l'ensemble des deux bâtiments. La chaudière à bois pellés nous permettra de consommer une énergie renouvelable pour un coût moindre. Nous bénéficions d'aide à la reconversion à hauteur de 80 % ce qui ne nous coûte pas plus cher que si on avait remplacé la chaudière gaz vieille de 20 ans.

Cela m'amène sur un sujet qui fait débat « le parc éolien le long de l'estuaire » dans une zone classée NATURA 2000 où toutes constructions sont interdites même les abris pour animaux. Reconnue zone humide pour l'alimentation de la nappe phréatique. Nous avons tous un rôle à jouer à un moment ou à un autre, les énergies renouvelables deviennent indiscutablement la direction que nous devons choisir, mais pas à n'importe quel prix.

La boulangerie que tout le monde attend, le dossier a pris du retard, 4 lots infructueux nous ont obligés à relancer un appel d'offre, début des travaux janvier.

Notre école, l'insécurité dans les groupes scolaires en villes, des parents inquiets nous amènent à réfléchir sur l'accès trop facile à la cour de récréation. Nous avons lancé une étude pour surmonter la murette d'une grille et remplacer les petits portails, un dossier est déposé sur lequel nous espérons des aides pour une réalisation dans les meilleures conditions.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année, je vous donne rendez vous à la salle des fêtes le 6 janvier pour les traditionnels vœux.

Daniel ROUSSEAU

VŒUX 2019

Le **dimanche 06 janvier**, Monsieur le Maire
et son conseil municipal vous propose de partager
le verre de l'amitié à l'occasion de la nouvelle année

Rendez-vous à la salle des fêtes à 11 heures

VIE COMMUNALE

Projets et Réalisations 2018/2019 :

Chaudière a granulés (Mairie) :

L'installation d'une chaudière collective à granulés avec alimentation automatique, ainsi que la pose des radiateurs sont en cours

Construction d'une boulangerie pâtisserie :

La construction de la boulangerie Pâtisserie située Rue du Lavoir, va se réaliser étant donné que le dossier est clos. Les travaux doivent commencer en début d'année 2019.
Implantation d'une armoire de rue pour l'exploitation des réseaux FREE à proximité du local TELECOM.

Changement de Gérance du multiservice :

Suite au départ pour raison de santé de M^me^ Amandine Guilbaud, la gérance du multiservice est accordée par bail de location à M^me^ Audrey Allaire depuis le 01/03/2018.

Document Unique :

- Le document Unique d'évaluation des risques professionnels et son plan d'action ont reçu l'avis favorable du comité Technique hygiène et sécurité du centre de gestion le 28/06/2018.
- Les travaux de rénovation de la salle des fêtes, toiture et ravalement en peinture sont terminés.
- Réfection de la toiture du haras
- Travaux de réhabilitation de l'immeuble Guittard, toiture, charpente et zinguerie sont terminés.
- Remplacement de plusieurs bornes incendie.

INFOS DIVERSES

Concours de Pétanque des Élus

Il a été organisé cette année sur la commune de Courpignac, suite à leur première place à ce concours l'année précédente dans la commune de Boisredon.

Le trophée 2018 a été remporté par la commune de Salignac de Mirambeau qui organisera à son tour le concours 2019

Décoration de Noël

Cette année il n'y aura pas de distribution de sapins de Noël, mais un concours de décorations de Noël.

La municipalité remercie M^me^ Josiane REAU, pour le don de ses fleurs tout au long de l'année pour fleurir notre église, Madame Françoise FEUGNET qui ouvre l'édifice tous les jours, aidée de Madame Françoise MARCHAND à la confection des bouquets.

Colis de Noël 2018.

Cette année encore les membres du Centre Communal d'action sociale distribueront à toutes les personnes de plus de 70 ans un colis de Noël plein de gourmandises pour égayer les fêtes de fin d'année.

Centenaire de la grande guerre : Cérémonie du 11 Novembre 2018

BUDGET

Taxes	Taux de référence 2017	Taux votés 2018
Taxe d'habitation	14,41 %	14,41 %
Taxe foncière (bâti)	10,21 %	10,21 %
Taxe foncière (non bâti)	43,62 %	43,62 %
CFE	25,62 %	25,62 %

Subventions aux associations :

		BP 2017	BP 2018
6574	Subventions aux associations	**3075.00 €**	**3000.00 €**
	ACCA	275.00€	275.00€
	4x4 Crabot du Cognac	200,00 €	200,00 €
	Base solidarité alimentaire MIRAMBEAU	300,00 €	300,00 €
	Chambre des métiers	0,00 €	0,00 €
	Comité des fêtes	1000,00 €	400,00 €
	Comité de jumelage	150,00 €	0,00 €
	Fêtes et culture en Saintonge	700,00 €	800,00 €
	Randonneurs de l'estuaire	0,00 €	0,00 €
	Tennis club	0,00 €	0,00 €
	Les Bambins de ST Thomaillons	150,00 €	150,00 €
	L'éventail (enluminure)	300,00 €	300,00 €
	APOGEE Cycliste	0.00€	100.00€
	Divers	0 €	475,00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte de verser à l'association Foncière de remembrement une participation de 450 € dans le cadre des analyses d'eau diligentées sur le territoire de notre commune.

Investissements	Dépenses	Recettes
Prévus	403986.00 €	403986.00 €
Réalisé	225242.25 €	143647.11 €
Reste à réaliser	184700.00 €	79400.00 €
Fonctionnement		
Prévus	775939.80 €	775939.80 €
Réalisé	520640.77 €	859106.19 €
Reste à réaliser	0,00 €	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : - 81595.14 €

Fonctionnement : 338465.42 €

Résultat global : 256870.28 €

Budget TOTAL :

Investissement		Fonctionnement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
747295.14 € (Dont 184700.00 € de RAR)	747295.14 € (Dont 79400.00 € de RAR)	693040.28 €	693040.28 €

RPI St-Ciers du Taillon/St-Thomas de Conac

La maitresse : Anne-Marie Joubert
- 28 élèves avec une égalité filles /garçons, dans les classes :
6 CE2, 13 CM1 et 9 CM2. 68 élèves dans l'ensemble du RPI.

CANTINE

Cantine : Les tarifs pour 2018 resteront inchangés :

Le prix du repas est fixé à 2,91 HT soit 3,07 TTC, dont1,02 € de part communale.

Bibliothèque municipale

Bilan annuel 2018
l'année de l'informatisation…

Cette « informatisation » était espérée depuis déjà quelques années et c'est chose faite !

Le Conseil municipal a répondu à la demande des Bénévoles de la bibliothèque et a financé le branchement internet, l'abonnement et l'ordinateur en réduisant, en contrepartie, la dotation annuelle pour l'achat de livres à 500 € (au lieu des 1000 € habituels).

Avec ce matériel, la bibliothèque est connectée au centre-serveur de la Médiathèque de Haute Saintonge qui permet aux bibliothèques informatisées de la Communauté de Communes, de gérer efficacement le fonctionnement de leurs prêts, de leur stock et de tout ce qui touche à la vie d'une bibliothèque.

Nous allons donc maintenant être en phase avec la Médiathèque de Haute Saintonge (basée à Jonzac) et avec les autres bibliothèques du secteur. Cette aide de la Médiathèque de Haute Saintonge est gratuite et nous permet aussi de bénéficier des services et des conseils éclairés de Stéphanie MAQUART, responsable du réseau des bibliothèques de Haute Saintonge.

Cela va entraîner quelques petits changements dans le fonctionnement . Chaque lecteur aura désormais une carte à son nom avec un code-barre permettant à chacun d'être répertorié et reconnu.

Les fiches cartonnées des livres disparaissent, chaque livre ayant lui-même un code-barre. Nous rappelons que la bibliothèque reste gratuite.

Nous pensons débuter la gestion informatique à partir de janvier. Il est évident que tout cela a demandé un gros travail des bénévoles pendant tout l'été mais cette tâche leur tenait à coeur.

En ce qui concerne l'année 2018, les bénévoles habituels (Claudette, Nicole, Sabine, Antoinette, Marie-Jo, Sylvie, Monika, Francine et Alain) ont été à votre disposition le mardi de 16 h 30 à 18 h 30, et les jeudi et vendredi de 10 h à 12 h, Sylvie et Sabine gérant plus particulièrement la venue, tous les 15 jours, des élèves de l'école.

La lettre mensuelle a cessé de paraître n'ayant pas eu de retour de lecteurs comme nous l'avions souhaité ; mais peut-être reviendra-t-elle ? Nous vous rappelons que vous pouvez réserver des livres non disponibles à la bibliothèque, les demandes étant transmises à la Médiathèque départementale.

Bilan annuel des prêts et de la fréquentation :

Les **1154** (931) visiteurs (**742** (696) adultes et **412** (235) enfants) ont emprunté **1795** (1555) documents (dont **69** CD) soit une hausse très nette aussi bien en fréquentation qu'en emprunts, ce qui est très encourageant. (En rouge les chiffres de 2017).

Avant de conclure, nous tenons à vous signaler l'arrêt de Nicole LATASTE « qui a fait valoir ses droits à la retraite ».

Merci Nicole pour ces nombreuses années passées avec nous ; nous comprenons ton désir de repos et nous espérons te voir souvent à la bibliothèque.

Merci donc à la commune, aux bénévoles, aux lecteurs et **Bonne et Heureuse Année 2019** à tous, pleine de bonnes découvertes littéraires.

Adresse Mail de la Bibliothèque :
bibliotheque.st-thomas-de-conac@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE

TENNIS CLUB

Un nouveau bureau a lancé la saison 2017-2018 en espérant faire progresser le club à travers l'association avec Mirambeau dans son entité cantonale ancienne.

Par une grande chance, nous avons accueilli au club Florence Moppert, nouvelle habitante du village de Saint Thomas qui est éducatrice tennis. Avec elle, et grâce à elle, nous avons donc créer pour la première fois au club, une école de tennis !

Deux sessions de cours ont vu le jour, l'une pour les enfants, l'autre pour les dames, principalement débutantes.

Le cours femme a très bien fonctionné ; elles ont participé avec Florence aux championnats par équipes de printemps.

Chez les hommes, nous avons eu le plaisir de nous retrouver en salle tous les lundis soir jusqu'aux championnats par équipes.

L'équipe femme a terminé 4e de sa catégorie, et l'équipe homme 6e malgré une belle victoire 5/0 contre Archiac, vainqueur de la poule.

Nos joueurs et joueuses ont représenté les couleurs du club lors de plusieurs tournois individuels.

Notons le titre de championne de Charente Maritime et de vice-championne Régionale, dans sa catégorie, de Florence !

Malheureusement, le tournoi amical ouvert à tous prévu fin juillet-début aout s'est vu annulé faute de participants et de moyens.

Voilà pour le bilan de la saison 2017-2018.

A cette occasion, nous remercions vivement le SICM pour la subvention qu'il nous a accordé et qui a permis de démarrer l'école de tennis, et la commune de Mirambeau pour la remise à neuf des courts extérieurs. Notre assemblée générale s'est tenue le 24 septembre.

A noter quelques petits changements au bureau :

Christian Raignier garde la présidence,
Corine Cauvin laisse la vice-présidence à Noël Brown,
Patrick Borneman, la trésorerie à Philippe Renaud et Murielle Moreau, et Philippe, le secrétariat à Catherine Rainaut

La saison 2018-2019 a donc été lancée ce jour-là avec la mise en place de 5 créneaux d'entrainements :

- 1 cours enfants 9-12 ans le lundi de 17 à 18h
- 1 cours femmes le lundi de 18h15 à 19h15
- 2 cours hommes le lundi de 19h30 à 20h30 et de 20h30 à 21h30

1 cours ado, le mercredi de 17h30 à 18h30

Les entrainements ont lieu au gymnase du collège de Mirambeau pour la période hivernale. Florence aimerait démarrer un groupe Galaxy tennis pour les 5-8 ans le mercredi de 16h30 à 17h30

Renseignements et contact :

Florence : 06 76 10 88 46 / 05 46 49 90 83
Président, Christian Raignier : 05 46 86 23 78
ou : tc.stthomasmirambeau@gmail.com

Tarifs saison 2018-2019
Adhésion Club : Individuel : 35€
Famille : 40€
Licence : Enfants (18 ans et moins) : 20€
Adultes : 29€
Cours collectif 1 h : (adhésion et licence incluses) **:**
Enfants (18 ans et moins) : 90€
Adultes : 120€
Cours collectif 1h occasionnel : 5€
Location terrain 1h : 5€ (St Thomas, voir avec Florence ou Murielle ; Mirambeau, voir M. Mallet, quincaillerie)

ASSOCIATION "ESTUAIRE VIVANT, VILLAGES VIVANTS"

L'Estuaire de la Gironde est un pays avec son histoire, ses traditions, son patrimoine, ses habitants, son identité et son avenir.

Une Association a été créée le 22 septembre 2018 à Saint Thomas de Conac afin d'œuvrer à la valorisation de l'estuaire et au développement de ses villages. Elle poursuivra les missions suivantes :

- préserver et promouvoir les qualités naturelles et sauvages de l'estuaire de la Gironde en Haute-Saintonge, de ses marais et de ses coteaux ;
- accroître l'attractivité de ce territoire pour ses habitants et ses usagers.

Pour réaliser ces missions, l'Association soutiendra des projets, des évènements et des activités en partenariat avec d'autres acteurs présents sur le territoire qu'ils soient élus, publics, associatifs ou privés. Elle a vocation à fédérer les initiatives visant à renforcer et à développer les atouts du territoire.

Contact pour toute information sur les projets de Estuaire vivant, Villages vivants :

06 08 95 91 92

HARMONIE MUSICALE

La société Musicale est composée de 12 musiciens bénévoles qui aiment cette culture qu'est la musique. Ces bénévoles dont l'âge moyen est de 80 ans ont beaucoup de mérite et de respect pour faire les défilés en musique et être toujours présents même parfois dans des conditions météorologiques difficile. Alors j'en profite pour les remercier respectueusement et chaleureusement.

La saison 2018, suite à notre décision, a été réduite aux nombres de 9 sorties par rapport à 2017 qui était de 21 sorties. Cette décision pris sagement est due à la fatigue de nos musiciens atteint par la limite d'âge et ne pouvant plus assumer les longs défilés souvent nocturnes.

L'année 2018 notre société a été endeuillée par la disparition le 08 Décembre 2017 de M Guérin Lucien (dit Loulou) et le 21 Juillet 2018 de Mr Bernard Denis.

Pour la saison 2019 qui s'annonce très, très difficile, notre grande peur est que la société musicale ne puisse plus animer les sorties et les commémorations.

Je tiens aussi à dire Merci à tous ceux qui nous ont fait confiance, car lors de notre prochaine assemblée générale qui aura lieu première quinzaine de Février 2019, je donnerais ma démission de chef de musique, place que j'ai occupé avec passion, dévouement et amour pendant 33 ans.

Je démissionne également de la présidence que j'occupe depuis 23 ans, je pense avoir fait mon possible pendant l'occupation de ses doubles fonctions. Cette décision a été très dur à prendre, mais je pense pouvoir partir la tête haute, fier de la persistance de notre association musicale. Voilà une belle aventure qui se termine mais c'est comme ça.

Au nom de tous les musiciens et en mon nom personnel, je tiens à remercier Mr le Maire et toute l'équipe municipale pour leur soutien. Pour moi ce fut un immense plaisir de travailler eux, sans oublier les équipes précédentes et notre ancien Maire Mr Sermot James.

Au nom de tous les musiciens et en mon nom personnel, nous vous souhaitons à tous les ST THOMACAISES et ST THOMACAIS ainsi qu'à vos familles une bonne et heureuse année 2019 dans la joie, la santé, la paix et la fraternité.

BONNE ANNEE A TOUS

Alain Lucasson, Président et Chef de musique.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRES : lundi au vendredi 8h15 à 12h15 tél : 05.46.04.74.61

SERVICES DANS VOTRE AGENCE POSTALE

Retraits et dépôts d'espèces sur CCP et livret du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours

- Toutes demandes liées aux services de la Banque Postale
- Ventes de timbres
- Ventes d emballages
- Colissimo
- Chronopost
- Retrait des lettres et colis en instances

Amis boulistes

Ils pointent et ils tirent

La trentaine de boulistes qui vient envahir les terrains de pétanque tous les mardis et les jeudis, forme une amicale non déclarée mais peu importe, le principal pour ces amateurs de la boule ronde, c'est de passer deux bonnes après-midi par semaine à se distraire entre copains. Un concours interne s'est déroulé le 7 juin, les premiers comme les derniers, ont reçu un lot de même valeur à prendre chez les commerçants de la commune.

70 boulistes ont apprécié le repas du 6 septembre préparé et servi à la salle des fêtes par l'équipe des Rois Gourmets de Vitrezay ; après le café, les discussions se sont poursuivies sur le terrain avec les boules en main.

Tous les nouveaux habitants et les jeunes retraités peuvent venir rejoindre cette amicale de copains, il n'y a pas besoin d'être un champion de la pétanque pour se présenter sur le boulodrome communal, les équipes sont formées à la mêlée, pointeurs ou tireurs, ils sont toujours de bonne humeur, René Lataste accueillera avec plaisir tous les participants.

COMITÉ DE JUMELAGE
Saint Thomas de Conac / Rolbing

L'année 2018 se termine, au seuil de cette nouvelle année, le comité de jumelage vous présente tous ses meilleurs Vœux pour 2019.

Nous remercions tous les bénévoles ainsi que ceux qui vous accompagnent lors de nos manifestations et qui contribuent à leur réussite.

Quelques activités sont prévues :

09/02/2019 : Choucroute animée par Stéphanie Moreaux

06/04/2019 : Repas dansant

L'assemblée générale se tiendra à la salle de réunion de la mairie le 12 Janvier 2019.

Bonne Année et bonne santé à tous

Le bureau.

LES AINES RURAUX LES BOUTONS D'OR

Les membres du club présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2019, à l'ensemble des habitants de St Thomas et seraient heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.

La carte d'adhérent reste au prix de 12€ l'année et permet de bénéficier de l'assurance au sein du club et de profiter de réduction sur les loisirs, village vacances, repas etc…

Les activités 2018 se sont bien déroulées et proposons les activités suivantes pour 2019 :

Tous les 2e mercredi de chaque mois : réunion mensuelle à 14h, salle basse côté mairie, Belote ou Loto au choix suivi d'un gouter offert.

09/01/2019 : Assemblée générale

03/02/2019 : Concours de Belote

10/04/2019 : Marche, repas, puis loto ou belote

2 concours de belote et un grand Loto seront organisés (date à déterminer)

27/10/2019 : Repas dansant

11/12/2019 : Repas gratuit suivi de la belote et loto

Bonne Année et bonne santé à tous

CLUB 4X4 DE SAINT THOMAS

Saint Thomacaises et saint Thomacais, bien le bonjour.

Les membres de l'association et moi-même venons vous souhaiter une bonne santé, meilleurs vœux pour l'année 2019 et surtout de la bonne humeur !

Le début d'année a été très compliqué pour notre association car la morosité de la météo nous a empêché d'évoluer à notre guise sur nos terrains. Nous nous sommes rattrapés lors de notre sortie traditionnelle du mois de juillet. Beaucoup de monde pour la balade et nos terrains privés qui plaisent de plus en plus.

Le road-book dont le passage surplombant l'estuaire d'où le soleil faisait rayonner le Médoc et le fleuve a été très apprécié. Bon boulot à l'équipe qui a mis en place ce festin de chemins miraculeux et les terrains privés. Grand merci à tous. Merci aussi aux musiciens de Saint thomas qui malgré leur âge sont venus faire exploser leurs notes. Les majorettes « Les étoiles de l'espoir » nous ont émerveillés par leur prestation.

Très bon repas bien accompagné et merci au DJ Jérôme. Je le précise tous les ans, mais je tiens à le dire, nous nous efforçons de tout mettre en œuvre pour pratiquer ce loisir dans le respect de notre nature, de notre population et ainsi contribuer à notre manière à l'animation de notre belle commune.

Nous serons présents à la brocante de saint thomas pour vous faire découvrir en quelques minutes de petits coins sympathiques de notre village. Nous serons aussi au Téléthon de Saint Georges des Agoûts. Les membres du club 4X4 saint thomas remercions M le maire et son conseil pour leur compréhension et leur aide.

Merci à tous.
Le Président Yanick Lataste.

Fête et Culture en Saintonge

Pour Fêtes et Culture en Saintonge l'année 2018 fût marquée par deux temps forts :
- Théâtre en salle " Dans ma rue "
- Complicité(s) " l'âne, le cheval et l'homme se donnent en spectacle.

La pièce de théâtre "Dans ma rue" a été extraite de plusieurs comédies écrites par Jean -Pierre Martinez, où une pléiade de duos et de trios se succédaient pour laisser les spectateurs pantois devant de telles situations ...
Insolites ! Irréelles ? Pas tant que ça !!!

Nous remercions le public qui répond toujours présent lors de nos manifestations, et ce malgré la date un peu tardive pour la saison (28 et 29 Avril). Merci encore aux bénévoles et créateurs (dans l'ombre), des décors toujours aussi réussis malgré nos petits moyens!!!

J'encourage aussi la troupe d'acteurs qui progresse sans cesse en fonction des rôles différents que nous leur attribuons à chaque nouvelle saison, et qui répond à nos attentes; Félicitations à tous !

La Complicité Animale : l'âne, le cheval et l'homme.

Cette manifestation s'est faite en collaboration avec Jean-Paul Maujonnet d'Alternative Animale, pour proposer aux touristes et habitants, un été festif.

Tous les mercredis à partir du 11/07/18 jusqu'au 22/08/18(soit 7 mercredis) nous avons offert un spectacle retraçant la rencontre entre l'animal et l'homme et sa domestication. Bien sûr nous avons parcouru l'histoire sommairement sous forme de tableau : L'Egypte et le clin d'œil à Néfertiti; Le Moyen-âge en passant par le moulin de Saint-Thomas et nos vendanges ; Les Hippies à nos jours. J'en profite pour remercier tous les participants, figurants car il fallait se mobiliser sur 7 jours et ce fût une belle réussite tant sur l'enjeu que sur la fréquentation. Une expérience enrichissante et galvanisante.

Notre Assemblée Générale s'étant tenue le 28 Septembre, Yann a échangé sa place de Président de l'association pour celle de vice-président, mais rassurez-vous, il reste aussi actif dans le groupe.

Cette fin d'année se traduit par la recherche d'une pièce de théâtre que nous vous proposerons en salle en Avril 2019. Depuis le 3 Octobre le comité de lecture se réunit quotidiennement pour arrêter son choix, et distribuer les rôles début Janvier.

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux membres, grâce à la complicité animale, ils ont intégrés notre groupe.

Si comme eux vous avez envie de créer des décors, des costumes ou si vous êtes dynamiques et curieux, que vous voulez goûter aux planches, venez nous voir et adoptez-nous !

La nouvelle Présidente :

Joëlle CRAON au 05 46 86 09 61
secretariat.fcs1@orange.fr

COMITE DES FETES

L'année 2018 s'achève laissant derrière elle de bons moments partagés avec vous, espérant que nos activités vous auront enchantées.

Nous terminons l'année 2018 par un marché de Noël les 15 et 16 décembre et un concours de décorations/illuminations de vos maisons du 10 au 31 décembre. La remise des prix de ce concours s'effectuera lors des voeux de Monsieur le Maire début janvier.

Afin de poursuivre la vie de notre association et l'animation de notre commune, le Comité des Fêtes vous présente ses activités pour 2019 :

- Samedi 19 janvier : Belote
- Samedi 16 février : Belote
- Samedi 2 mars : Belote
- Lundi 22 avril : Brocante
- En mai : le passage d'une course cycliste « Boucles du Printemps »
- Vendredi 21 juin : Fête de la Musique
- 3 ou 6 juillet : la St Thomas, Estivales en Haute Saintonge (chorale demandée, en attente d'acceptation)
- Samedi 20 juillet : Marche semi-nocturne
- Samedi 16 novembre : Belote
- 14 et 15 décembre : Marché de Noël

Et aussi la possibilité de reconduire le concours de décorations de Noël, si celui de 2018 aura enthousiasmé et mobilisé les Saints-Thomacais.

Toutes ces manifestations annoncent de grandes préparations en perspective, celles-ci s'effectueront grâce à notre équipe dynamique du Comité des Fêtes, car sans elle, nous ne pourrions pas réaliser toutes ces programmes.

Merci à Monsieur le Maire, au Personnel communal et à nos membres actifs.

Nous remercions également les Saints-Thomacais de leur confiance et de leur présence lors de ces festivités.

L'ensemble du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2019.

Le Président : Yves Maillet

Le BUREAU :

Président : Yves MAILLET
Vice-Président : Pascal GAMIN
Secrétaire : Maryvonne JUGLAS
Secrétaire Adjointe : Chantal ANDRE
Trésorier : Jean-Paul JOLY
Trésorier Adjoint : Michel TONDRE

BROCANTE

FETE DE LA MUSIQUE

Alternative Animale

"Les Traits du Bonheur"

Association Loi du 1er Juillet 1901
Siret 539 091 066 00032

Contact : JP MAUJONNET
Adresse : 7, rue du Chemin Rouge
17150 ST-BONNET-SUR-GIRONDE
Tél : 06 78 24 20 37
e-mail : alternativeanimale@laposte.net
www.alternative-animale.fr

2018 a été pour l'association, pleine de rebondissements. Nous fument cruellement frappés en Février par la disparition de notre cheval de tête, JUMBO, qui a succombé, malgré tous les soins prodigués, à des coliques à 21 ans. C'est l'occasion de renouveler nos remerciements à tous ceux qui nous ont apporté leur soutien en ces pénibles circonstances ;

Heureusement, l'un de nos membres à mis à la disposition de l'association sa jument ; ce qui nous a permis de pouvoir démarrer nos activités de printemps sous de bons hospices ; un grand merci à lui également.

Nos activités de Vitrezay se sont passées sans souci, avec toujours un intérêt certain pour les visites du Pôle Nature et les repas en calèche.

De la rencontre avec l'association Fête et Culture en Saintonge est né COMPLICITE (S), un spectacle retraçant d'une façon humoristique les origines de l'utilisation des ânes et des chevaux. Ce spectacle qui s'est produit sept fois dans l'été avec un succès honorable, notamment auprès des familles, nous prouve qu'en unissant leurs moyens, de petites associations peuvent arriver à animer avec succès notre communauté ; nous ne pensons pas en rester là et nous sommes ouverts à tous pour y travailler.

Un grand merci au Conseil Municipal qui nous a aidé au mieux de ses possibilités pour ces manifestations.

Nos équipes se déplacent régulièrement en différents endroits de notre région pour y animer fêtes et spectacles : Saintes, Jonzac, St Ciers du Taillon, St Bonnet, St Ciers sur Gironde, Archiac, Mortagne, Cercoux, Mirambeau, font régulièrement appel à nous.

Nous recevons également régulièrement à St Thomas des jeunes du foyer occupationnel de St Genis de Saintonge et notre partenariat se développe également avec le Lycée Agricole St Antoine de Bois.

C'est l'occasion d'aborder la nouvelle année et nos projets ; nous prévoyons de développer d'autres activités, encore en gestation, avec un recentrage vers le Haras de St Thomas pour 2019.

Nous en profitons pour lancer un appel aux gens qui souhaiteraient venir participer avec nous aux activités de l'association, sous quelque forme que ce soit : soins aux animaux, spectacle, animations, entretien des parcs, rénovation de vieux matériels ; ils seront les bienvenus.

Nous sommes également à la recherche localement d'une grange ou d'un hangar fermé pour y stocker du matériel.

Contact : JP MAUJONNET 06 78 24 20 37.

Association de Majorettes

"Les étoiles de l'espoir"

« Les étoiles de l'espoir » ; association de majorettes pratiquant la canne-major, line peu répandue en France, se prépare à rentrer dans sa 7ème année d'existence. s sa création en 2012, elle contribue au développement de cette pratique de la canne r, en France, mais aussi en Europe.

L'année 2018 a été riche en évènements avec de nombreuses sorties à travers gion ainsi qu'une participation au Championnat de France à Pechbonnieu/St Loup as (31) et une participation à la « Merry Majorettes Cup » à Opatija en Croatie ou ont représenté avec brio St Thomas de Conac et la France. Les Etoiles de l'Espoir nt distinguées cette année encore : 1 médaille d'or et une 4ème place en catégorie solo canne-majors, 1 médaille d'argent en catégorie formation club canne-majors au pionnat de France et notre Capitaine Valérie a également obtenu la médaille catégorie solo senior canne-major à la « Merry Majorettes Cup » . Quelle grande é pour nos majorettes, et pour notre club!

Avec l'arrivée de nouvelles recrues pour l'année qui se prépare, les Etoiles de l'Espoir fières de partager leur passion ; toujours dans la bonne humeur..... Une belle saison once encore ; car nos majorettes continuent toute l'année d'animer fêtes de villages, d'artifice, cavalcades, brocantes...pour leur plus grande joie ; à travers les départe- s de la Charente, Charente-Maritime et Gironde, en collaboration avec la batterie re de St Thomas de Conac, la Banda gogo (Banda de Boisredon) et En avant Peujard erie fanfare de Peujard ; Gironde)

Nous remercions nos sponsors et plus particulièrement les commerçants et la mairie tre ville de St Thomas de Conac, qui nous soutiennent activement.
toiles de l'espoir s'entrainent tous les vendredis de 18h45 à 20h pour les moins de 7 t jusqu'à 21h30 pour les confirmées, n'hésitez pas à venir les retrouver !

Renseignements au 06-63-68-07-22 ou par mail à l'adresse etoilesespoir@hotmail.fr. pouvez également visiter notre site web : etoilesespoir.e-monsite.com ou notre page ook « Etoiles de l'Espoir ».

Séverine Desmaçon
Présidente du club de majorettes « les étoiles de l'espoir »

ASSOCIATION L'EVENTAIL

En fin d'année 2017, l'association a connu une forte augmentation de ses adhérents et nous nous en sommes réjouis.

Cela nous a prouvé que nos efforts avaient bien répondu aux attentes des habitants de Saint Thomas et ses environs. Et nous remercions Monsieur le Maire et son conseil municipal qui ont souhaité soutenir nos activités par une subvention généreuse.

Pour la nouvelle période qui s'est ouverte en septembre dernier, les adhérents ont renouvelé leur engagement avec enthousiasme, pressés de reprendre la pratique de leurs loisirs favoris. Il n'y a pas eu d'augmentation du tarif, l'adhésion reste à 18€ par personne (30€ pour un couple) et seules quelques activités demandent un modeste engagement financier, ce qui satisfait l'ensemble des participants.

La « décontraction dynamique » qui est une approche du TAÏ-CHI, toujours sous la houlette de Ian et Sara, se décompose en deux cours parallèles le lundi matin, les « confirmés » et les « débutants ». Un logo a été créé pour figurer sur les tee-shirts que les participants se sont offerts afin de rendre le groupe homogène.

La French Class animée par Sylvie le lundi après-midi a pris un nouveau tour avec un enseignement ludique sous forme de jeux de société qui ravit les anglophones en quête de pratique de notre langue.

L'atelier Enlugraphie, le mercredi après-midi, a intégré de nouvelles participantes qui n'ont pas démérité dans l'art de la calligraphie et de l'enluminure. L'exposition réalisée lors des journées du patrimoine, à l'occasion de la réouverture de l'église de Petit Niort restaurée, en a témoigné auprès du public qui a pu admirer la qualité des oeuvres exposées.

D'autres artistes ont formé un groupe qui s'est réuni le vendredi après-midi puis le mardi matin pour aborder des techniques plus contemporaines telles que l'aquarelle. Cela a permis d'organiser une exposition estivale à St Georges des Agoûts, dans le chais-galerie aimablement mis à notre disposition par M et Mme Saunier, intégrant également les oeuvres de nos amis enlumineurs et autres artistes régionaux. Quelques oeuvres ont été vendues à cette occasion. Les articles de presse de Gérard Mounier ont valorisé la mise en avant de ces talents locaux. De plus, Agnés a rencontré un vif succès avec la vente de ses petits formats au Pôle Nature de Vitrezay, à Talmont et à Port-Maubert : un encouragement pour les collègues plus timides !

Des cartes originales ont ainsi été mises en vente à l'agence postale et à la Coop.

Le marché de Noël, premier dans son genre mis en place par le Comité des Fêtes, avait également permis à nos artistes de bénéficier d'une bonne visibilité pour les œuvres qui étaient en vente.

Les sorties patrimoines : l'atelier de Jephan de Villiers à Mirambeau et les grottes de Pair-Non Pair près de Blaye, ont laissé de très bons souvenirs à tous les participants.

L'année s'est conclue par une sympathique paëlla au Moulin du Sap, à Saint Dizant du Gua.

Coordonnées :

eventail.saint.thomas@gmail.com

et 05 46 04 38 65

BUREAU	Sabine PIERRET : présidente, Sylvie VERDOT : secrétaire, Richard VERDOT, trésorier
CONSEIL D'ADMINISTRATION	Marie-Jo CASTELNAU, Bruno LEPRIEUR, Yvonne SCOTT, Lucy MENNEL

Nous vous invitons à nous rejoindre pour pratiquer une ou plusieurs activités dans un esprit de partage et de découverte et nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année.

Association Foncière Saint Dizant – Saint Thomas

Cet été pourtant très sec n'a pas connu de problèmes majeurs d'alimentation en eau sur le marais.

Après certaines plaintes des éleveurs sur la qualité de l'eau, surtout après la pisciculture, une première analyse a été faite sur Chassillac en 2017 avec des résultats limites pour l'abreuvage des animaux (échantillon pris par mes soins – Laboratoire LABODE Rochefort).

En 2018 d'autres analyses ont été réalisées sur toute la longueur du Taillon, St Ciers, Ste Ramée, St Dizant et 2 à Chassillac par un laboratoire agréé (L.A.S.A.T). Tout va bien !! Cinq analyses exactement identiques pour un coût de 2233 € à partager entre les 4 Communes concernées.

En ce qui concerne les projets (de l'administration) de passe poissons (lamproies, civelles) une deuxième étude d'impact a été réalisée pour un coût de 11 565 € pour deux scénarii (c'est bien la bonne orthographe !) d'aménagement de l'étier.

Les travaux d'empierrement chemins ont été très laborieux cette année, vu l'état de ceux-ci à la sortie de l'hiver, le mauvais temps du printemps et l'emploi du temps de l'ATEL qu'il faut retenir plus d'un mois à l'avance à sept hommes minimum.

- 25 avril 8 hommes de l'ATEL + 5 tracteurs remorque + 1 chargeur, employé 2 semi 20/40- 2 semi 0/20 6 tonnes d'enrobé
- 23 mai 2 hommes de LMTAR + 2 tracteurs remorque + 1 chargeur, employé 2 semi 0/20
- Juin ½ journée 2 jeunes bénévoles de Conac
- Septembre 1 journée tracteur lame pour remise en forme chemins.

Fin novembre 5 tonnes d'enrobé + 3 hommes LMTAR Chez Bélineau.

Des travaux d'ébernage prévus avec une grosse niveleuse professionnelle annulés pour cause de panne de la niveleuse .

Je précise que le dépôt de pierres au Central (Granges) n'est pas à la disposition de tous mais peut l'être à condition de rester sur le marais avec autorisation du bureau de l'A.F.

Le village de la Grange d'Allouet bouge au maximum avec l'arrivée de camping-cars qui viennent toutes les nuits séjourner près de la jetée après qu'il y ait eu une application sur internet pour vanter les attraits du site. Cette arrivée peut créer quelques soucis avec l'oubli de poubelles, de pierres servant à caler les véhicules, de foyers de camp dangereux en année sèche ou prise d'eau potable au compteur du village et vidange on ne sait pas où. (Tout ça gratis)

Quelques carrelets, pontons, cabanes changent de propriétaires malgré quelques résidents réfractaires à l'entretien qui ont été dépossédés de leur jouissance et les droits redistribués.

Merci à la majorité qui nettoie, tond un peu plus loin que leur lieu de repos ou de retrouvailles entre amis.

Une sortie bateau a été aménagée sommairement avec 3 m3 de béton pour un coût raisonnable par des bénévoles.

9 km curage ou peignage (godet à claire-voie) selon les besoins sont réalisés.

Le broyage des bordures de chemins et fossés ainsi que le piégeage des ragondins se fait comme d'habitude.

Le Président, René LATASTE

Association communale de chasse agrée

L'ACCA présente ses meilleurs vœux 2019 à tous.

Nous allons organiser deux journées de pêche, une en Avril 2019 et la deuxième en Mai 2019. Elles se feront sur l'étang de Brie sous Mortagne.

Les battues sont organisées chaque samedi, nous permettant de prélever sangliers, chevreuils et de détruire les renards. La saison 2017-2018, nous avons prélevés 48 sangliers, 11 chevreuils et nous avons détruit 8 renards.

Le Bureau :

PRESIDENT : Jean Louis CHERE - VICE PRESIDENT : André MARCHAIS
TRESORIER : Jean Pierre ROSSIGNOL - VICE TRESORIER : Tony COURPRON
SECRETAIRE : Fréderic JOUBERT - VICE SECRETAIRE : Christophe DUMAS
MEMBRES : René GARRY, Jean Noel ROSSIGNOL

INFOS PRATIQUES

MAIRIE 2, place des anciens combattants 17150 saint-thomas-de-conac mairie@saintthomasdeconac.fr	Secrétaire de Mairie : Marielle ROBERT Accueil du public : Ophélie SOHAS Tél : 05 46 86 03 40 - Fax : 05 57 64 40 90 Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 08h15 à 12h15
LISTE ÉLECTORALE	Dépôt des documents tous les jours de l'année, jusqu'au 31/12. Inscriptions de septembre à décembre
RECENSEMENT	Le recensement sera effectué par deux agents communaux, M^me^ Chantal André et M^me^ Marie Françoise RAIGNIER
POSTE COMMUNALE (annexe de la mairie)	Agence postale communale : Mme Chantal ANDRÉ Tél : 05 46 04 74 61 Ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	Horaires d'ouverture : (Attention nouveaux horaires) Mardi de 16H30 à 18h30 Jeudi et Vendredi de 10h00 à 12h00
SALLE DES FÊTES	**Location de la salle :** Habitants de la commune : Eté 90,00 € - Hiver140 € **HORS commune : Eté 180,00 € - Hiver 240 €** Associations hors commune : Eté 90,00 € - 140 € Associations communale : GRATUIT TABLES 1.50 € - CHAISES 0.40 € Un dépôt de garantie de 300 € versée en deux chèques (un de 160 € correspondant aux dégradations matériels et un de 140 € correspondant au nettoyage non effectué ou partiellement effectué) et une attestation d'assurance seront exigés à la remise des clés.
GARDERIE (Gratuite) Téléphone : 05.46.86.07.72	Lundi, Mardi, jeudi, vendredi : Matin : 07H30-08H45 Soir : 16H15-18H15 Midi:11h45-12h15 Au service des bambins : Julie, Marie Françoise et Erika
ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES	BRILLET Geneviève : 63, route basse tél : 05.46.86.02.39
CABINET INFIRMIER	Monsieur Denis BENQUET 5, place des anciens combattants 17150 Saint-Thomas-de-Conac Téléphone : 05.46.48.72.59
MÉDECINS	MIRAMBEAU : LANDREAU - 43, avenue de la république : 05.46.70.78.80 MAGNE – 43, avenue de la république : 05.46.70.78.82 RODEAU– cabinet médical, 10 les Tonnelles : 05.46.70.70.30 SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE : MAGNAN Guillaume- : 05.46.86.01.44 SAINT-CIERS-DU-TAILLON : BLAINEAU- 2, place du 11 novembre 1918 : 05.46.49.72.32 SAINT-FORT-SUR-GIRONDE : MARTIAN – 10, rue du 8 mai 1945-05.46.04..88.91

CHIRUGIENS DENTISTES	MIRAMBEAU DEBS – cabinet médical, 10 les Tonnelles : 05.46.49.60.17 ELIAS – 43, avenue de la République : 05.46.70.78.84 FABIEN - 43, avenue de la République : 05.46.70.78.84
PHARMACIES	MIRAMBEAU BOLIK – 109, avenue de la République – 05.46.49.60.18 SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE ANGIBAUD - 13, rue de la Mairie- 05.46.86.01.02 SAINT-CIERS-DU-TAILLON SALLET-59, avenue de la République – 05.46.49.63.76 SAINT-FORT-SUR-GIRONDE GENEVRIER – 8, Avenue du Champ de Foire – 05.46.49.95.14
SANTÉ – MÉDECINE	Allo urgence ! - CENTRE ANTI-POISON – 05.56.96.40.80 - Hôpital JONZAC – 05.46.48.75.75 - POMPIERS 18 - MIRAMBEAU- 05.46.49.61.80 - SAINT-FORT-SUR-GIRONDE – 05.46.49.50.46 - SAMU-15 - SAMU POUR MAL-ENTENDANTS – 05.46.45.55.15 - SIDA INFO 24/24H – 0.800.840.800
VÉTÉRINAIRES	MIRAMBEAU : CLINIQUE DU CARRELET – 28, avenue de Royan – 05.46.49.42.03 PLASSAC : VETODOM – 1 bis, place de l'Amitié – 05.46.70.42.19
ORDURES MÉNAGÈRES « N'oubliez pas de trier vos déchets ménagers »	- Ramassage des ordures ménagères le mercredi matin (sauf 25 décembre, 1er janvier et 1er mai - Ramassage des poches jaunes (cartons, boîtes métalliques, plastiques, journaux …) le mardi matin (semaine impaire) - Collecte de la colonne à verre (Bouteilles, pots, bocaux en verre) située à la salle des fêtes et au dépôt de « La Sablière »
OFFICE DE TOURISME MIRAMBEAU 47, avenue de la république 17150	Horaires : Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h30 juin, juillet, et août du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h Téléphone et Fax: 05.46.49.62.85 Email : contact@mirambeau-tourisme.fr Web : www.mirambeau-tourisme.fr

ENTREPRISES

Nom	N° téléphone	Adresse	Type d'activité
CHAUBENIT Mickael	0546860355	91, route verte	Plomberie/Chauffage
FEUGNET Christophe	0546497515	3, rue des tonnelles	Menuiserie
VORWERK Philippe	0546860745	101, route verte	Garagiste
CHERE Jean-Louis	0546497518-0681339624	122, route verte	Maçonnerie
M^{me} Pamela TURPIN	06.69.44.11.75	Route verte	Atelier d'Art
MOTHAY Dominique	0546480709	124, route verte	Maçonnerie
FARFIER Floris	0546052355	Royan	Peinture
LE ST THOMAS	0546860445	1, rue de l'église	Bar / Restauration
Atelier d'art- Construction	0516050733	59, route verte	Galerie d'art
Boucherie BIGUEREAU	0546481671	1, place des anciens combattants	Boucherie/Charcuterie
COOP	0546484140	3, place des anciens combattants	Epicerie
Sophie, La ferme du Roc	0674124621	35 route basse, le roc	Fromagerie, chèvrerie
RÉAU Josiane	0546860491	75, route verte	Coiffure
Domaine de la Ville	0546860333	8, rue de la ville	Pineau des Charentes
MARCHAND Patrice et Marie-Claude	0546485337	8, route du bois rond	Pineau des Charentes-Cognac
Petite unité de vie Bellevue	0546860539	2, impasse du château	Maison de retraite
ATKINS Nicolas	0546494497/0634200485	conac	Peinture /Espaces verts
La Bergerie de l'Estuaire	05.46.48.64.51	Les Blanchards	Vente directe à la ferme
Violleau Laurent	06.22.13.85.93	Les berthineries	Légumes Bio
ETA Lataste Yanick	06.81.10.30.06	14 Route st ciers du taillon	Entreprise Travaux Agricoles

GITES, CHAMBRES D'HOTES ET CAMPING

NOM	ADRESSE		
	N° téléphone	N° voie	Voie, rue, lieu-dit
COULON Étienne	05 46 86 02 84	21- 23	Route de Sainte ramée
DEGORCE NOBLE	05 46 04 00 80	10	Rue des Caves
MENEAU Daniel	05 46 49 91 21	3 - 9	Rue de Fontclair
VIOLLEAU Laurent	05 46 86 03 18 06 22 13 85 93	14	Impasse des Bertineries
Domaine de l'estuaire	05 17 24 19 70	19	Route Verte
DUGAS Nelly		40	Route Verte
Demeure d'Aliénor	09 67 15 48 74	10	Route basse
GRASSY Daniel	05 46 49 79 61 06 64 94 34 64	7	Route des crêtes
BROWN Noël	05 46 86 00 33	6	Impasse du Château
CAMPING DE L'ESTUAIRE	05 46 86 08 20	3	Route de l'estuaire
SCIARD Hugues	05 46 70 20 83	39	Route basse Le roc

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DU CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITE DU BLAYAIS

situé sur la commune de Braud et Saint Louis

Une consultation du public sur le nouveau projet de plan particulier d'intervention du CNPE du Blayais aura lieu du 3 décembre 2018 au 21 janvier 2019.

Cette consultation est prévue par l'article R-741-26 du Code de la Sécurité Intérieure.

Ce plan d'urgence définit les modalités d'organisation des secours publics et les mesures d'information et de protection des populations en cas d'accident grave impactant les installations du CNPE du Blayais. Il tient compte des dernières évolutions réglementaires en la matière et notamment de l'extension du rayon d'application à 20 km autour du site.

Dans ce cadre, toutes les personnes intéressées pourront faire part de leurs observations dans des registres ouverts à cet effet dans les mairies des communes concernées par la nouvelle zone d'application de ce plan (*), ainsi que dans les sous-préfectures de Blaye, Lesparre et Jonzac, aux heures habituelles d'ouverture du public.

L'approbation par le Préfet de la Gironde, coordonnateur du plan particulier d'intervention, fera l'objet d'un avis ultérieur dans la presse, après évaluation et prise en compte des observations.

(*) Les 82 communes concernées par cette consultation sont :

- 33 communes de l'arrondissement de Blaye (département de la Gironde) : ANGLADE, BERSON, BLAYE, BRAUD ET SAINT LOUIS, CAMPUGNAN, CARS, CARTELEGUE, DONNEZAC, ETAULIERS, EYRANS, FOURS, GENERAC, MARCILLAC, MAZION, PLASSAC, PLEINE-SELVE, REIGNAC, SAINT ANDRONY, SAINT CIERS SUR GIRONDE, SAINT-AUBIN-DE-BLAYE, SAINT-CAPRAIS-DE-BLAYE, SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE, SAINT-CIERS-DE-CANESSE, SAINT-GENES-DE-BLAYE, SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES, SAINT-MARTIN-LACAUSSADE, SAINT-PALAIS, SAINT-PAUL, SAINT-SAVIN, SAINT-SEURIN-DE-CURSAC, SAINT-TROJAN, SAUGON, VILLENEUVE ;
- 26 communes de l'arrondissement de Lesparre-Médoc (département de la Gironde) : ARCINS, BEGADAN, BLAIGNAN, CISSAC-MEDOC, CIVRAC-EN-MEDOC, COUQUEQUES, CUSSAC-FORT-MEDOC, HOURTIN, LAMARQUE, LESPARRE-MEDOC, LISTRAC-MEDOC, MOULIS-EN-MEDOC, ORDONNAC, PAUILLAC, PRIGNAC-EN-MEDOC, SAINT ESTEPHE, SAINT-CHRISTOLY-MEDOC, SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL, SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE, SAINT-LAURENT-MEDOC, SAINT-SAUVEUR, SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE, SAINT-YZANS-DE-MEDOC, SOUSSANS, VALEYRAC, VERTHEUIL;
- 23 communes de l'arrondissement de Jonzac (département de la Charente-Maritime) : ALLAS-BOCAGE, BOISREDON, CHAMOUILLAC, CONSAC, COURPIGNAC, MIRAMBEAU, NIEUL-LE-VIROUIL, ROUFFIGNAC, SAINT-BONNET-SUR-GIRONDE, SAINT-CIERS-DU-TAILLON, SAINT-DIZANT-DU-BOIS, SAINT-DIZANT-DU-GUA, SAINT-FORT-SUR-GIRONDE, SAINT-GEORGES-DES-AGOUTS, SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU, SAINT-SORLIN-DE-CONAC, SAINT-THOMAS-DE-CONAC, SAINTE-RAMEE, SALIGNAC-DE-MIRAMBEAU, SEMILLAC, SEMOUSSAC, SOUBRAN, SOUMERAS.

Pour réduire nos déchets COMPOSTONS!

En 2017, chaque habitant de Haute-Saintonge a jeté :

223 kg

dont 50 kg de déchets biodégradables.
Traités, ils coûtent 75€ /tonne et bientôt 123€/tonne.

78 kg

de déchets verts en déchèterie
(tontes, feuilles ...)

Distribution gratuite de COMPOSTEURS* en Haute-Saintonge

*Pour les habitants de Haute-Saintonge sur présentation d'un justificatif de domicile

Réduisons nos déchets en adoptant un geste simple : le compostage! Grâce à un composteur domestique, vous pourrez ainsi composter vos épluchures, restes de repas, déchets verts etc.... et obtenir un engrais organique pour vos plantations.

La Communauté des Communes de la Haute-Saintonge reste à votre disposition pour toute demande d'informations sur le compostage domestique au 05 46 48 78 34

Pour plus d'informations :
Retrouvez la recette du compost sur notre site internet :
http://www.haute-saintonge.org
Rubrique « Cadre de vie ».

HAUTE SAINTONGE

PUBLI-COMMUNIQUÉ

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT
de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur **www.le-recensement-et-moi.fr**

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne,** rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles.** Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier,** remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

Insee & votre commune **2 agents :** M^me^ Chantal ANDRÉ et Mme Marie Françoise RAIGNIER

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE CHARENTE-MARITIME

Communiqué *Communiqué*

La Rochelle, le 16 octobre 2018

Prélèvement à la source

Conséquences pour les non-imposables de l'absence de dépôt de la déclaration d'impôt

Dès cette année, la déclaration d'impôt permet d'établir le taux du prélèvement à la source.

Les contribuables, en particulier les non-imposables, qui n'ont pas déclaré leurs revenus 2017 se verront attribuer un taux par défaut (au lieu du taux de 0 % qui devrait en réalité s'appliquer). Un prélèvement sur leurs revenus pourra, par conséquent, être effectué en début d'année 2019.

Il est donc indispensable qu'ils déposent, dans les plus brefs délais, leur déclaration d'impôt.

Il est rappelé, que les personnes âgées de plus de 18 ans, domiciliées en France, doivent, chaque année, souscrire une déclaration de revenus.

Cette obligation s'applique aux foyers et personnes imposables mais aussi aux non-imposables.

Il est aussi précisé qu'en souscrivant une déclaration de revenus, les foyers et personnes non-imposables reçoivent un avis de non-imposition, indispensable pour effectuer certaines démarches et obtenir le bénéfice d'avantages fiscaux ou sociaux.

Maquette-Impression : St-Ciers Imprimerie 05 57 32 79 70

Département de la Charente-Maritime

Concours des Villes et Villages Fleuris

2018

Diplôme

Décerné à la commune de SAINT-THOMAS-DE-CONAC

ayant obtenu le 3e Prix ex aequo

dans la 2e (- de 1000 habitants) catégorie

La Rochelle, le 14 septembre 2018

Le Président du Conseil départemental
par délégation
Michel Doublet
Vice-président du Conseil départemental

la Charente Maritime
LE DÉPARTEMENT

Villes et Villages Fleuris